

## AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

### Chemins ruraux : 13 km de plus aménagés sur le territoire

*Deux ans après l'aménagement expérimental du chemin rural reliant le bourg de Rosel au hameau de Gruchy, Caen la mer, poursuit sa démarche de mobilité durable en créant 8 nouveaux chemins ruraux. L'objectif : faciliter les liaisons cyclables sur les territoires périurbains, pour renforcer le réseau existant.*

### DES CHEMINS POUR ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS DOUX

Les chemins choisis offrent des itinéraires rapides et efficaces pour une pratique du vélo au quotidien :

- entre Villons les Buissons et le Hameau de Malon (**2900 m**) ;
- entre Saint-Contest et Cambes-en-Plaine (**2700 m**) ;
- à Rots, entre le hameau de Bray et de Vauculay (**1300 m**) ;
- entre Cairon et Thaon (**800 m**) ;
- entre Saint Germain la Blanche Herbe et Rots (**1600 m**) ;
- à Thue et Mue entre Putot en Bessin et Bretteville l'Orgueilleuse (**2200 m**) ;
- à Saint-Manvieu-Norrey pour rejoindre la halte ferroviaire (**1000 m**) ;
- à Cormelles-le-Royal (**650 m**).

Alliant sécurité pour les cyclistes et les piétons à la résistance pour le passage d'engins agricoles, l'aménagement de ce type de dispositifs offre plusieurs avantages tels que le respect du foncier agricole et le maintien d'une identité paysagère rurale.

D'une largeur de près de 3 mètres, ils permettront de sécuriser les déplacements des cyclistes. Sur ces chemins, lors d'un croisement, la priorité est donnée aux engins agricoles.

### UNE DÉMARCHE INSCRITE DANS LE SCHÉMA CYCLABLE COMMUNAUTAIRE

Adopté en 2019 par Caen la mer, ce schéma ambitionne de relier l'ensemble des communes du territoire entre-elles. Des chemins ruraux y ont été identifiés, en particulier au sein des territoires périurbains, comme des liaisons sécurisant les déplacements des cyclistes, et ainsi, accompagner l'usage des modes doux.

### LE FINANCEMENT

Le coût total des travaux s'élève à **750 784 €**, financés par la Communauté urbaine (20%), l'État (40%) et le Conseil départemental du Calvados (40%).